

RAPPORT d'ACTIVITE 2024

36

Indre

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

*Photo de couverture : Collège Hervé Faye à Saint-Benoît-du-Sault (36)
En hommage à Paul CHEMETOV 1928 - 2024*

© CAUE 36

Un engagement fort dans la «Stratégie Climat 36»

Je souhaite mettre en lumière l'implication plus importante du CAUE36 dans la «Stratégie Climat 36», une initiative ambitieuse et collaborative visant à anticiper et à gérer les conséquences du changement climatique sur le territoire de l'Indre. Cette démarche, initiée par la DDT, l'ADEME et le Conseil Départemental de l'Indre, souligne l'importance d'une action concertée pour faire face aux défis climatiques.

La «Stratégie Climat 36» se veut être une réponse collective et adaptée aux enjeux spécifiques du département. Elle réunit différents acteurs locaux, collectivités, entreprises, associations, autour d'une ambition commune : construire un territoire plus résilient face aux changements climatiques.

J'appelais à ce que le CAUE36, dont les missions premières sont le conseil, l'information et la sensibilisation, s'implique davantage dans cet enjeu primordial pour l'intérêt de nos communes et de notre territoire.

Il est essentiel de mieux comprendre les vulnérabilités de notre territoire face aux aléas climatiques (inondations, sécheresses, vagues de chaleur, etc.) et d'évaluer leurs impacts sur les populations, l'économie et l'environnement.

Pour y faire face, nous devons unir nos réflexions afin d'élaborer un plan d'adaptation efficace, fondé sur des solutions concrètes et adaptées aux spécificités locales. En partageant nos expériences, qu'elles soient réussies ou non, nous pourrons progresser collectivement et renforcer notre résilience face à ces défis.

Pour les prochains mois, je souhaite que nous organisions des actions de sensibilisation, des ateliers, des conférences et des visites de sites exemplaires afin d'encourager l'adoption de comportements plus responsables. Il est également nécessaire que nous intégrions les enjeux climatiques dans nos projets d'aménagements, de constructions et de rénovations.

L'investissement actif du CAUE36 pour «Stratégie Climat 36» se fera avec le soutien robuste et l'implication de tous : nous avons tous notre rôle à jouer !

FRANÇOIS DAUGERON

Président du CAUE,
Vice-président du Conseil départemental,
Maire de Sainte-Sévère-sur-Indre





SOMMAIRE

12	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
16	L'ÉQUIPE ET SES MISSIONS
22	BILAN FINANCIER 2024
29	APERÇU D'ÉTUDES DE FAISABILITÉ
40	DU PROJET À LA RÉALISATION
67	SENSIBILISER ET INFORMER
68	Conférences sur les matériaux bio-sourcés et géo-sourcés
72	Ateliers appliqués avec Naturapolis
73	Forum des Métiers
74	Accessibilité EU
76	Premiers pas vers la médiation pour les étudiants de l'ENSAL
78	Journée de rencontre URCAUE
80	Accueil de stagiaires
84	LES PARTENARIATS 2024
88	PROJETS 2025
92	LIENS UTILES
94	ADHÉSION 2024

Né de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 et investi d'une mission d'intérêt public, le CAUE est un organisme départemental ayant pour objectif de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale. La loi a ainsi confié aux CAUE les missions d'information, de sensibilisation, de conseil et de formation.

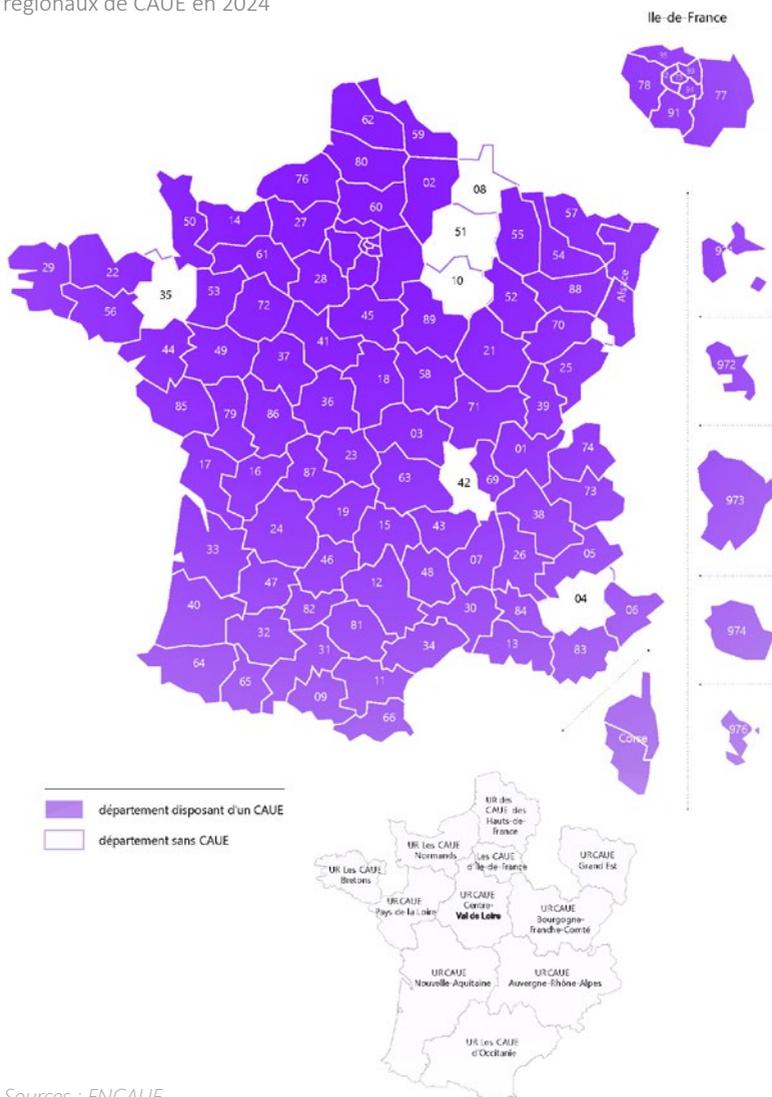
Sur le territoire français, on compte 92 CAUE, 11 groupements régionaux et une fédération nationale. Cela représente 1200 professionnels aux profils et compétences divers (architectes, urbanistes, paysagistes, sociologues, spécialistes de l'environnement et de l'énergie, documentalistes, chargés de communication...)

Le CAUE de l'Indre a été créé à l'initiative du Conseil départemental en 1979. Sa structure associative est dirigée par un Conseil d'Administration composé de représentants de l'État, d'élus de l'Indre et de personnes qualifiées désignées par le Préfet. Depuis juin 2022 il est installé à la cité administrative de Châteauroux et il a participé activement à la réactivation de l'Union Régionale Centre-Val de Loire.



CARTE DU RÉSEAU EN 2024

Les 92 CAUE et les groupements régionaux de CAUE en 2024



Sources : FNCAUE



A winter landscape featuring a narrow stream of water partially frozen with ice. The banks are covered in snow and lined with bare trees and evergreens. A wooden bridge with a railing is visible in the distance on the left side. The sky is a pale, overcast blue.

LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION

6 Élus désignés par le Conseil départemental

François DAUGERON, Président du CAUE, Conseiller départemental du canton de La Châtre, Maire de Sainte-Sévère-sur-Indre.

Lydie LACOU, 1^{ère} Vice-Présidente du CAUE, Conseillère départementale du canton de Saint-Gaultier, Maire de Thenay.

Michel BOUGAULT, Conseiller départemental du canton d'Issoudun.

Gilles CARANTON, Conseiller départemental du canton d'Ardentes, Maire d'Ardentes.

Mireille DUVOUX, Conseillère départementale du canton de Valençay.

Philippe MÉTIVIER, Conseiller départemental du canton de Levroux, Maire de Vatan.

6 Membres élus par l'Assemblée Générale

Marc ROUFFY, 2^{ème} Vice-Président du CAUE, Maire de Palluausur-Indre.

Jean-Pierre CHÊNE, Maire de Moulins-sur-Céphons.

Philippe PATRIGEON, Maire de La Berthenoux.

Christian ROBERT, Maire de Mers-sur-Indre.

Pierre ROUSSEAU, Maire de Saint-Valentin.

Jean-Marc SEVAULT, Maire de Villegongis.

6 Personnalités désignées par le Préfet

Emmanuel ALASSOEUR, Architecte D.P.L.G.

Catherine AUTISSIER, Architecte D.E.S.A.

Jacques-Henri LEPREUX, Délégué Adjoint de l'Association des Vieilles Maisons Françaises de l'Indre.

Pascal DUCROT, Président de la Fédération Française du Bâtiment de l'Indre.

Laurence FRAISSIGNES, Déléguée Départementale de la Fondation du Patrimoine.

Vincent PORTIER, Président de l'Association pour la sauvegarde des sites de Cluis.

4 Représentants de l'État membres de droit

Bruno BENAZECH, Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale de l'Indre.

Mathieu DOURTHE, Directeur Départemental adjoint des Territoires de l'Indre.

Gerhard SCHELLER, Architecte des Bâtiments de France.

Rik VANDERERVEN, Directeur Départemental des Territoires de l'Indre.

Représentant du personnel

Bertrand AUGRAS, Dessinateur.

DEOLS

aires

EMENTS
7.01.16

.I. AÉROPORT



L'ÉQUIPE ET
SES MISSIONS

640

1

L'ÉQUIPE DU CAUE DE L'INDRE EN 2024

Jérôme LABESSE, directeur - (100%)

Bertrand AUGRAS, dessinateur - (100%)

Brianna RAZAFIMAHEFA, conseillère en architecture - (100%)

Clara ROBIN, paysagiste conseil - (100%)

Evelyne MERY, assistante de direction - (20 %)
mise à disposition par le Département de l'Indre.

Laure COLLIN, alternante en DSAA design d'espace (master)
à l'école Eugène LIVET de Nantes - depuis septembre 2024

LES MISSIONS DU CAUE

À travers ses missions de conseil et d'information, tant pour les collectivités que pour les particuliers, le CAUE de l'Indre est un outil d'aide à la décision qui accompagne les porteurs de projets.

En 2024, le CAUE de l'Indre a également développé ses missions de sensibilisation auprès des communes à travers l'organisation de plusieurs conférences.

CAUE 36	MAÎTRISE D'OUVRAGE	AMO (ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE)
---------	-----------------------	--

EN AMONT

Information, sensibilisation et formation

Écoute, visites, échanges, formulation et définition des enjeux, élargissement de la question, définition des études préalables nécessaires et des acteurs à impliquer

Question autour d'une problématique (devenir d'espaces délaissés, choix d'un terrain, besoin de locaux...)

Expression d'une intention de projet (réflexion sur une future réalisation...)

Évaluation des besoins, études d'opportunité et de faisabilité, conseil cadre administratif et financier

EN COURS

Conseil et accompagnement

Aide à la décision, analyse globale, note d'intention, faisabilité et estimation globale, mise en relation avec les différents partenaires (ATD, DDT, UDAP, DATER...)

Programmation d'une opération

Consultations

Choix d'une équipe de maîtrise d'oeuvre

Établissement du programme quantitatif et réglementaire, formalisation.

Assistance à la consultation des maîtres d'oeuvre, rédaction des pièces, organisation des commissions, analyse des offres...

Établissement des marchés

EN AVAL

Capitalisation

Constitution de fonds documentaires, archivages, retour sur les projets et diffusion

Engagement de la réalisation d'une opération

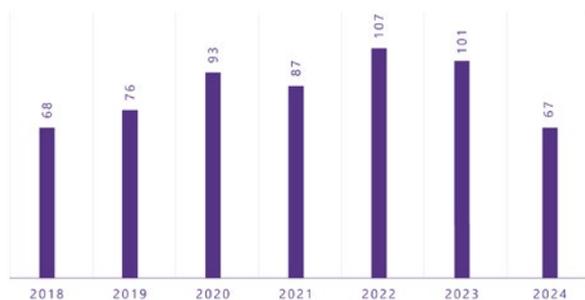
Réception et livraison d'un projet

Opérations de réception

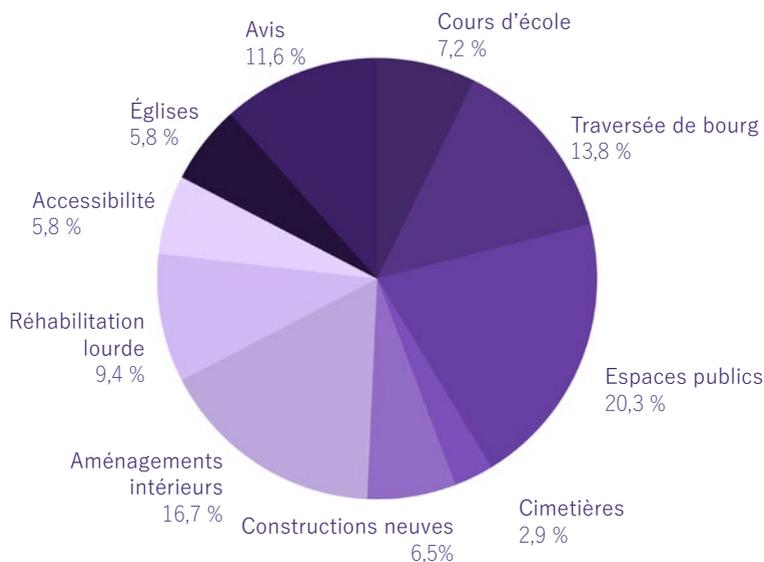
Assistance à contentieux

LE CONSEIL AUX COMMUNES

L'essentiel de l'activité du CAUE de l'Indre est auprès des communes. Le nombre de demandes d'accompagnement des communes dans la réflexion et la faisabilité de leurs projets divers en 2024 est équivalent à celui observé en 2018.



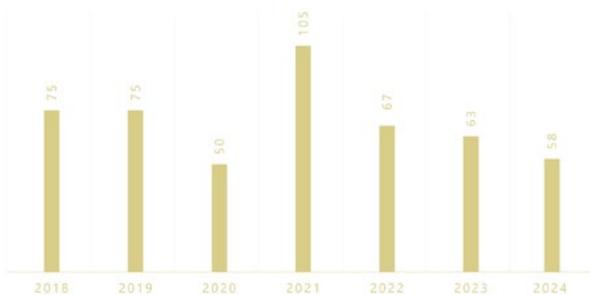
Évolution de la demande de conseil par les communes



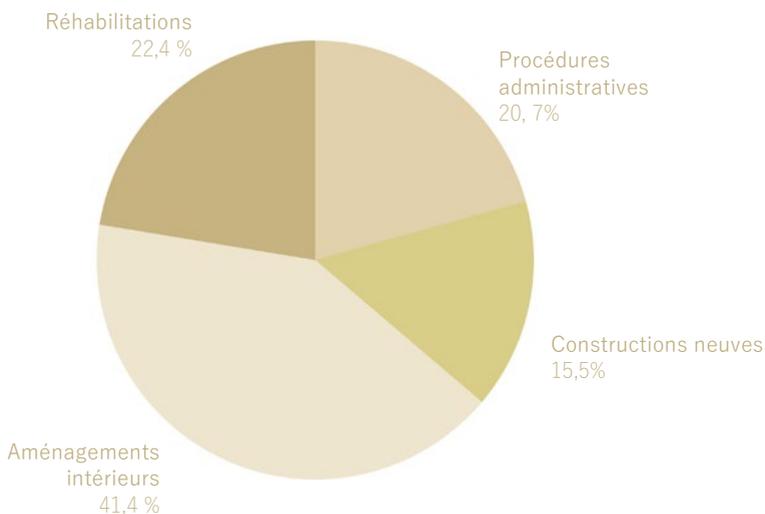
Sujets des demandes de conseil des collectivités en 2024

LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

Le CAUE s'adresse également aux particuliers souhaitant être conseillés sur leur projet de nature diverse et ce, à n'importe quel stade de réflexion. Pour développer ce type de conseil, le CAUE de l'Indre, invité par l'ADIL de l'Indre, a participé au Salon de l'Habitat en 2024.



Évolution de la demande de conseil par les particuliers



Sujets des demandes de conseil des particuliers en 2024

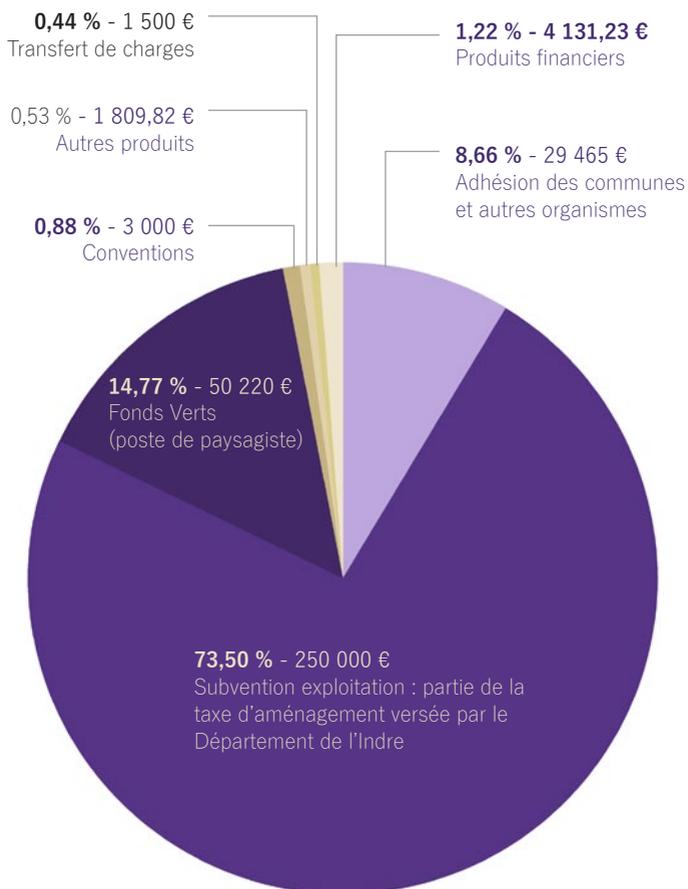




BILAN FINANCIER
2024

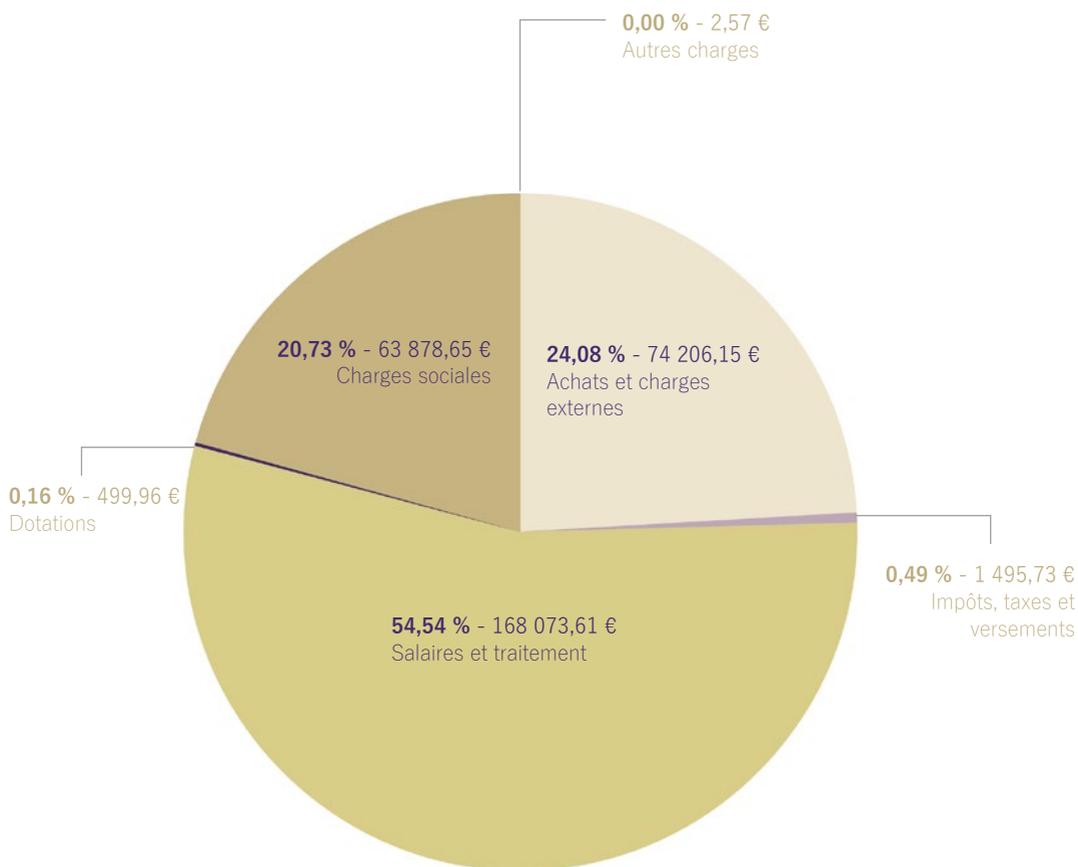
RÉPARTITION DES PRODUITS EN 2024

Total : 340 126,05 €



RÉPARTITION DES CHARGES EN 2024

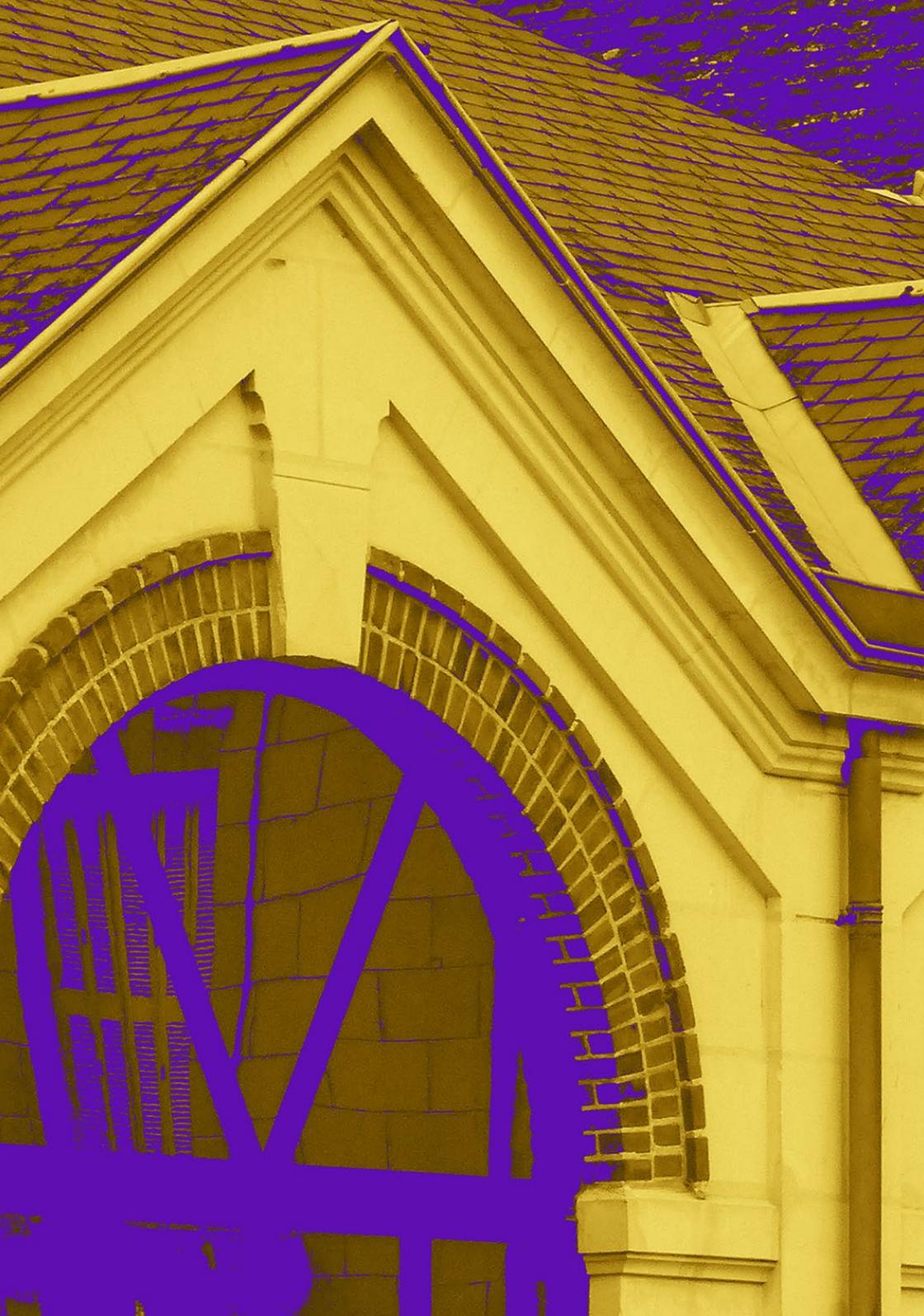
Total : 308 156,67 €



LES ORGANISMES, ASSOCIATIONS ET PROFESSIONNELS ADHÉRENTS



- Agence d'architecture LAMOTTE (Neuvy-Pailloux)
- DS Architecture (Châteauroux)
- Locciola Architecte (Châteauroux)

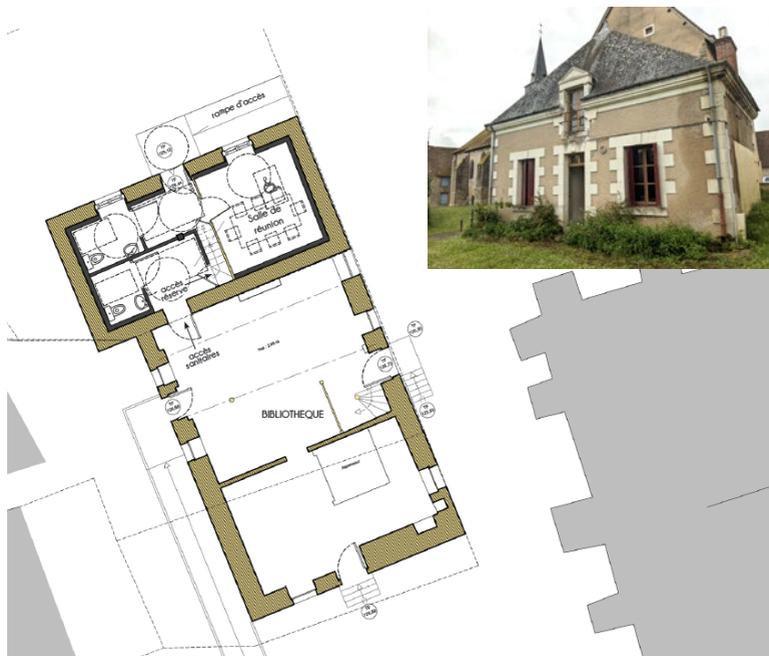




APERÇU D'ÉTUDES
DE FAISABILITÉ

AMENAGEMENT DE SANITAIRES

Moulins-sur-Céphons



La commune de Moulins-sur-Céphons ne disposait pas de sanitaires dans sa bibliothèque. Le seul espace disponible se trouvait dans un bâtiment existant situé juste derrière. Le CAUE a étudié la possibilité d'aménager cet espace sanitaire afin qu'il soit accessible via la bibliothèque. La réflexion s'est aussi portée sur l'usage de l'espace restant, en l'aménageant en salle de réunion et sanitaire public. Cette réflexion a permis d'utiliser l'extension dans sa totalité. Bien sûr, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite a également été étudiée en considérant les différentes altimétries.

AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA MAISON DES TRADITIONS ET DU CENTRE-BOURG

Chassignolles



La commune de Chassignolles a fait appel au CAUE pour l'accompagner dans son projet de requalification du centre-bourg en lien avec la rénovation de la Maison des Traditions (musée municipal sur l'histoire des campagnes en Vallée Noire) et l'ouverture d'un nouveau restaurant. Plusieurs situations ont été identifiées, en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France, comme étant déterminantes dans l'amélioration des espaces de vie de la commune. Il s'agissait d'intégrer les contraintes du site (forte topographie et chaussées peu adaptées au trafic de poids lourds) à une proposition d'aménagement redonnant de la place au piéton, mettant en valeur les abords de l'église classée (XII^e-XV^e siècles), requalifiant les seuils des habitations alentours et ménageant des espaces publics frais et ombragés.



Faisabilité sur la requalification des espaces publics : création d'un parvis et d'une zone de rencontre devant le monument aux Morts et gestion de la topographie en terrasses ouvrant la vue sur le paysage et permettant une traversée piétonne sécurisée.

REAMÉNAGEMENT DE L'ÉCOLE

Roussines



La commune de Roussines devait réfléchir au renouvellement des bâtiments préfabriqués de l'école en raison de leur état de vétusté. Elle a demandé au CAUE d'étudier, soit la possibilité de les remplacer par des préfabriqués neufs, soit par des bâtiments pérennes.





Le CAUE a étudié ces deux possibilités pour arriver au constat que la construction de nouveaux bâtiments était légèrement plus onéreuse que la location de préfabriqués mais surtout beaucoup plus durable. La suite de l'étude a donc porté sur différents scénarii d'aménagement susceptibles de répondre aux exigences des besoins tout en veillant à ne pas perturber le fonctionnement de l'établissement durant les travaux et, à terme, en améliorer le fonctionnement global. Les différents schémas proposés permettaient d'éclairer les avantages et inconvénients de chaque hypothèse en rappelant la liaison entre locaux, les parcours des élèves et l'organisation spatiale avec les bâtis existants anciens et plus récents.

VÉGÉTALISATION DE COURS D'ÉCOLE

Eguzon



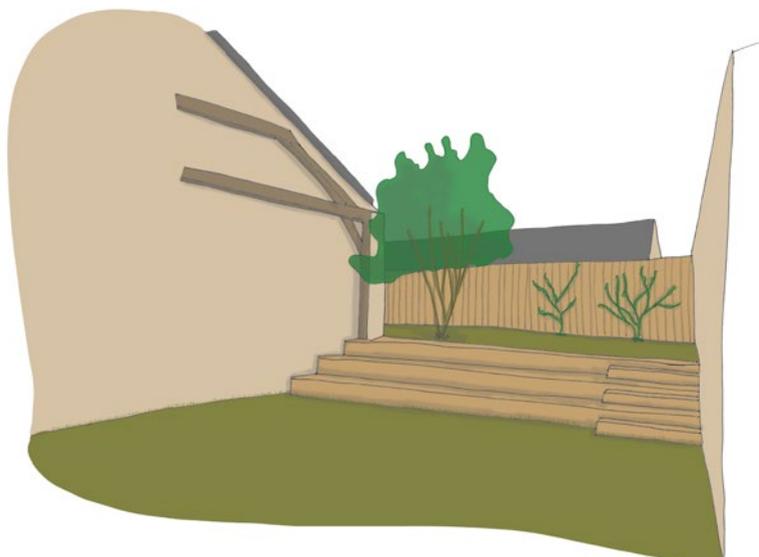
Faisabilité proposant un partage des usages de la cour (espace de détente et de calme, jeux de balles, mobilier de jeux en bois, piste vélos et draisienne...)

La commune d'Eguzon-Chantôme a fait appel au CAUE pour réfléchir à l'aménagement de ses cours d'école, majoritairement bitumés, et apporter des solutions face aux fortes températures ressenties dans celles-ci et dans les bâtiments. Les cours ont la particularité d'être organisées sur plusieurs niveaux : la cour maternelle à l'arrière de l'école, l'ancienne cour en partie haute et pour finir, le préau et la cour plus récente des primaires en partie basse.

La proposition formulée s'appuie sur un important travail de désimperméabilisation et de définition de fonctions précises pour chaque espace : une cour calme, un espace de jeux, une zone pédagogique, un préau pour les maternelles.

AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA BIBLIOTHEQUE

Anjouin



Forte d'un réseau associatif très développé, la commune d'Anjouin souhaitait que certains de ses espaces publics puissent être facilement investis par différents groupes d'usagers. Il s'agissait notamment de la poche végétalisée située à l'arrière de la bibliothèque et de l'ancien jardin bordant la rue du Commerce.

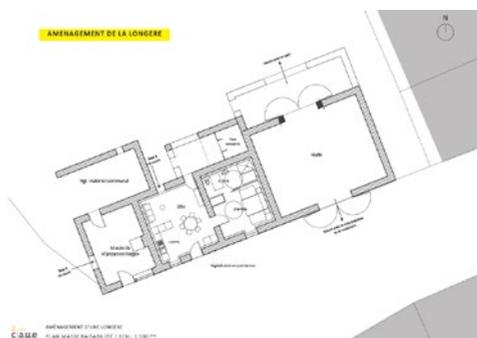
Dans cette optique, le CAUE a proposé des aménagements légers qui laisseraient l'espace très modulable pour les différentes activités (jeux, réunions, classes en extérieur, spectacles, etc...). L'objectif était également de créer du lien entre les différents espaces et d'aménager des zones plus calmes où le travail sur la végétation pouvait être plus poussé. À noter que ce projet s'insérait dans la continuité des aménagements déjà réalisés aux abords de la bibliothèque.

ETUDES SUR LE CENTRE-BOURG

Brives



La commune de Brives a demandé au CAUE d'étudier plusieurs zones en centre-bourg. Les études ont porté sur des espaces publics et des bâtiments inoccupés. L'idée était de lier l'ensemble de ces projets et disposer d'une vue générale.





Ci-dessus : Simulation sur la perspective de l'église

La faisabilité proposée porta sur la création d'une halle, l'aménagement d'un local de rangement pour le matériel communal, la sauvegarde d'un petit bâtiment délaissé pour en faire un mini-gîte, le tout relié par un traitement continu et cohérent des espaces publics partagés.





A photograph of a rural landscape. In the foreground, there is a dirt road on the left and a stone wall on the right. The wall is made of rough, grey stones and has a wooden door or opening. Behind the wall, there are several tall, thin trees with bare branches. In the background, there is a stone building with a tiled roof. The sky is overcast and grey. The overall scene is somewhat desolate and rural.

DU PROJET À LA
RÉALISATION

Entretiens réalisés par Laure COLLIN

Cette année le CAUE de l'Indre a décidé de donner la parole aux élus et aux architectes sur des projets réalisés pour lesquels le CAUE a effectué une étude de faisabilité.

Le but de cette initiative est de disposer d'une approche critique et constructive sur le rôle du CAUE envers les communes et les architectes afin d'améliorer ses services.

RÉHABILITATION - EXTENSION DE LA MAISON DE SANTÉ

Étrechet



© CAUE 36

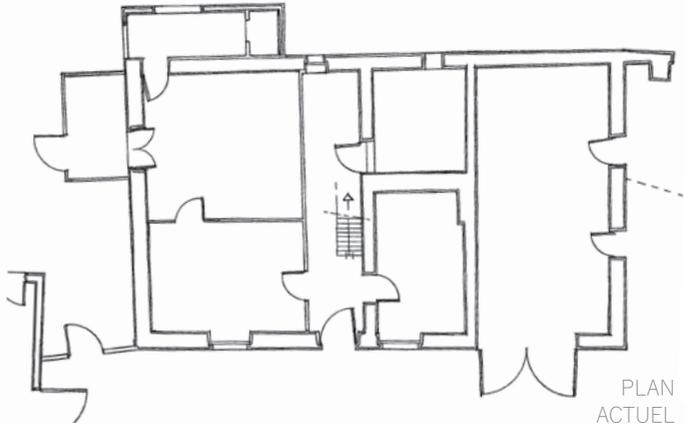
Quelle était la démarche du projet ?

«Après l'achat d'un bâtiment dans le centre-bourg, nous avons décidé de faire appel au CAUE en 2018 pour obtenir une étude de faisabilité pour la rénovation du cabinet médical existant. Au fur et à mesure des échanges, l'idée est venue d'augmenter la superficie de l'espace aménageable et de proposer une extension.»

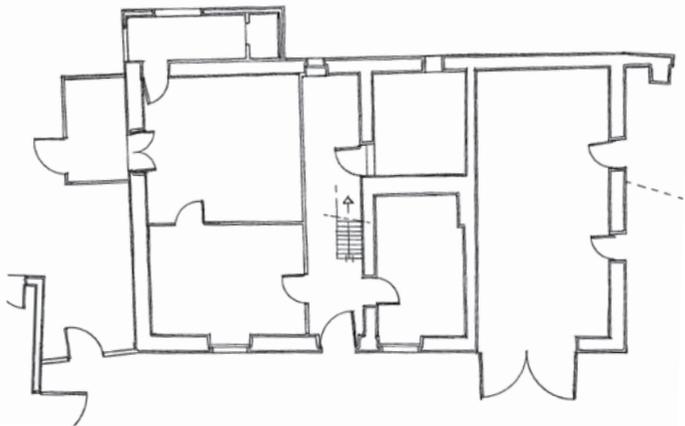
Pourquoi faire appel au CAUE ?

«Pour la commune, faire appel au CAUE était évident car plusieurs espaces tels que le club house, les vestiaires du foot ou encore la bibliothèque avaient auparavant fait l'usage d'une étude du CAUE. Ces études ont permis la réalisation et la concrétisation de ces projets divers.»

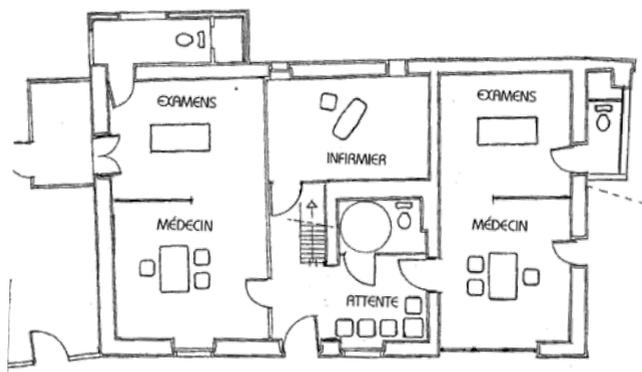
Interview- M.Descouraux
Maire d'Étrechet



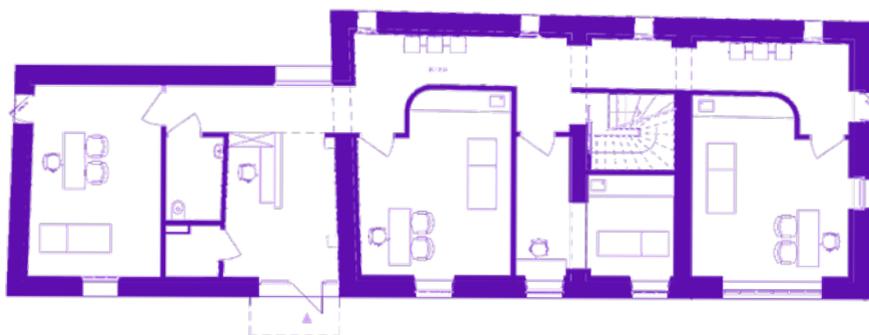
PLAN
ACTUEL
© CAUE 36



PLAN
ACTUEL
© CAUE 36



ÉTUDE DE FAISABILITÉ
© CAUE 36



PLAN APS RDC
© ARC A3 Sud Touraine

DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ AU PROJET

L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ :

La commune souhaitait réaménager le rez-de-chaussée et ajouter des salles d'auscultation via une extension. Le CAUE a proposé un projet minimaliste pour limiter les coûts, conservant au maximum l'existant avec quelques modifications mineures. Cependant, un diagnostic ultérieur a révélé que l'état dégradé des murs et planchers rendait leur conservation impossible.

LE PROJET :

L'agence Arc A3 Sud Touraine a repris l'étude de faisabilité en tenant compte du diagnostic et du programme qui a évolué. Celui-ci inclut la rénovation du cabinet médical avec trois salles pour les praticiens, des cloisonnements, et une mise aux normes d'accessibilité. L'extension ajoute un local technique, un WC PMR, un accueil, ainsi qu'à l'étage, une chambre de garde et une salle de pause. En façade, le projet mêle conservation de l'existant et touche contemporaine pour une intégration harmonieuse. La maison de santé s'insère désormais pleinement dans son environnement et répond aux besoins des praticiens et des patients.

ENTRETIEN

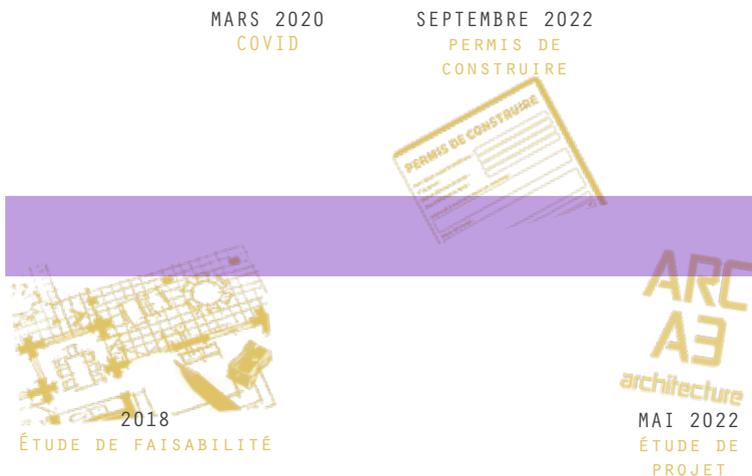
Célia Laloge - Architecte chez Arc A3 Sud-Touraine

Combien de temps s'est écoulé entre l'étude du CAUE et la vôtre ?

«L'étude de faisabilité datait de 2018 et nous avons été sollicités en mai 2022. De décembre 2021 à octobre 2023, le budget a été plusieurs fois rediscuté, ce qui a causé des attentes. La crise du bâtiment d'après covid a aussi freiné le démarrage du projet. »

Quelle a été l'utilité de l'étude de faisabilité pour votre réflexion ?

«Sur la base du programme, l'étude de faisabilité a été très utile mais, sur sa réalisation en tant que telle par rapport au projet, l'étude s'appuyait énormément sur l'existant. On ne rajoutait rien, on ne détruisait rien. Malheureusement, lors du diagnostic, nous avons remarqué que certains éléments structurels n'étaient pas en bon état. Nous étions donc dans l'obligation d'apporter des modifications à l'étude de faisabilité. Cependant, nous retrouvons les mêmes éléments du programme.»



Quels ont été les problèmes rencontrés ?

«Nous n'avons pas échappé au désamiantage et à la dépose de plomb contenus dans la toiture, ce qui n'était pas spécifié dans le chiffrage de l'étude de faisabilité.»

De quelle manière avez-vous impliqué les futurs utilisateurs ?

«Les praticiens ont été acteurs du projet, beaucoup de choix ont été faits en fonction d'eux, de leurs demandes et de leurs besoins. C'était un travail véritable d'équipe.»

Quels sont les retours de l'ensemble des acteurs sur le projet livré ?

«Les praticiens nous ont fait part de leur satisfaction. Ils apprécient le confort qu'offre le lieu. Les administrés de leurs côtés n'avaient pas de remarques particulières. C'est une réhabilitation d'un bâtiment qui était auparavant vide. La création de cette maison de santé ne fait que redonner vie et vitalité au centre-bourg.»

OCTOBRE 2023

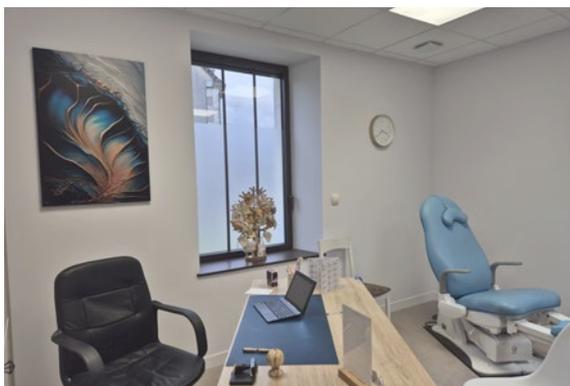
LANCEMENT DU CHANTIER



DÉCEMBRE 2024

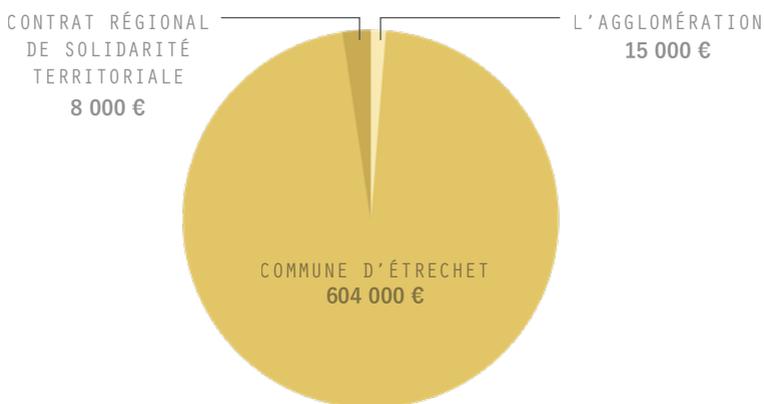
RÉCÉPTION





Maison de santé
Étrechet
© Arc A3 Sud Touraine

LE PROJET EN QUELQUES CHIFFRES



«Le projet s'élève maintenant à un budget de 627 000 €, un chiffre bien au-delà de celui fait par le CAUE en 2018 qui se positionnait à 140 000 € (avant COVID). Cependant, la demande était différente et les propositions ne nécessitaient pas les mêmes interventions.

Le projet de la maison de santé a bénéficié d'un financement donné par le CRST. L'agglomération a débloqué un fonds de concours touché par la commune chaque année. La commune d'Étrechet a donc reçu 22 000 € de subventions sur la totalité du coût de réhabilitation de la maison de santé.»

Interview- M.Descouraux
Maire d'Étrechet

Maison de santé
Étrechet





© CAUE 36

RÉHABILITATION - BOUCHERIE, RESTAURANT

Saint-Août



© CAUE 36

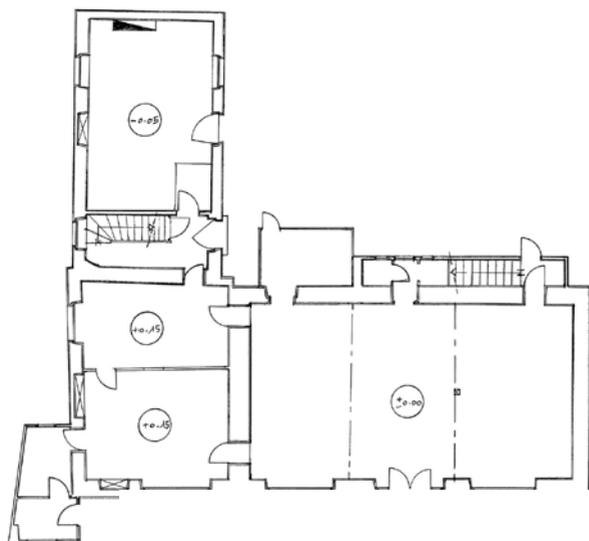
Quelle était la démarche du projet ?

«La commune a acheté le bâtiment dans l'objectif de créer une boulangerie. Cependant, suite à la fermeture du dernier restaurant, la commune a finalement décidé de faire appel au CAUE pour demander une étude de faisabilité pour la création d'un restaurant et d'une boucherie. C'était un moyen pour la commune d'estimer la viabilité du projet.»

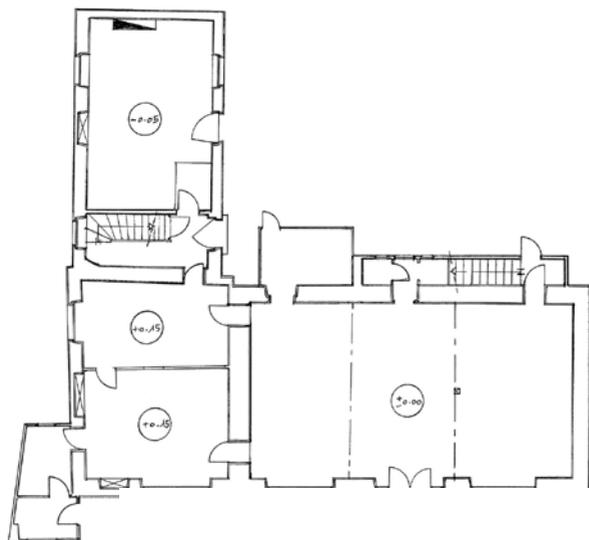
Pourquoi faire appel au CAUE ?

«C'est une association d'architectes que nous contactons pour des projets divers et variés que ce soit pour du bâtiment ou des espaces publics, lorsque nous sommes en amont du projet. Nous faisons appel au CAUE en début de projet afin de voir ce qui est envisageable ou non.»

Interview- M.Nicolet
Maire de Saint-Août



PLAN
ACTUEL
© CAUE 36



PLAN
ACTUEL
© CAUE 36

DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ AU PROJET

L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ :

Le CAUE avait proposé une esquisse avec une partie boucherie et un restaurant sur la façade principale. À l'arrière, dans un bâtiment existant, étaient aménagés des vestiaires et locaux de stockage. Une extension avait aussi été proposée pour accueillir la cuisine et des espaces annexes en arrière. Un escalier permettant d'accéder à l'étage de façon indépendante avait été prévu. Le CAUE avait également chiffré une dépose au niveau de l'étage, l'isolation des combles et la mise en place de réseaux sans proposer d'aménagement puisqu'aucun projet n'y était prévu.

LE PROJET :

L'agence Lab'o 52 a modifié l'étude tout en conservant le programme initial. La boucherie et le restaurant ont été inversés et séparés, avec deux entrées distinctes. La cuisine a été déplacée à l'arrière, dans un bâtiment agrandi pour accueillir chambres froides et vestiaires. Une pergola a été ajoutée pour compenser un ajustement de servitude. L'étage reste non aménagé mais isolé avec les réseaux en attente. Contrairement à l'étude de faisabilité, une nouvelle terrasse a été ajoutée à l'arrière, créant un espace calme pour se détendre loin de la route. La terrasse avant sert surtout de vitrine commerciale et permet d'apporter plus de lumière dans la salle de réception, initialement sombre.

ENTRETIEN

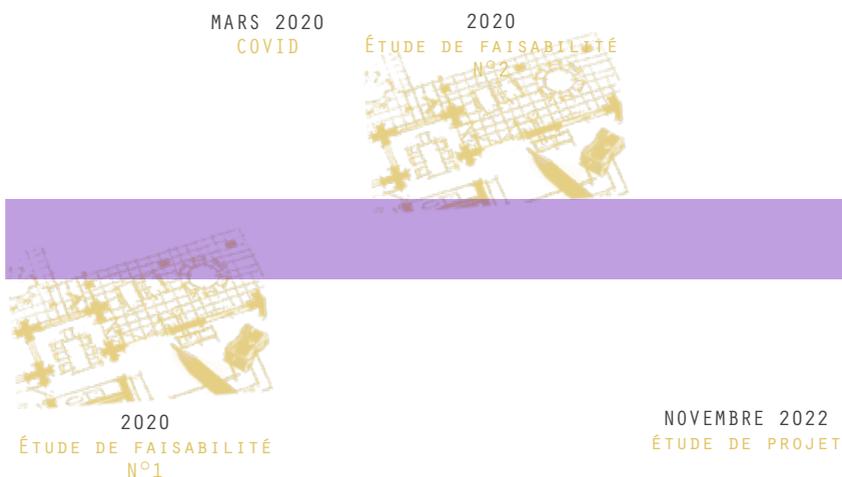
Ludovic Biaunier - Architecte DPLG, Lab'ò 52

Combien de temps s'est écoulé entre l'étude du CAUE et la vôtre ?

«Deux études de faisabilité ont été faites par le CAUE, la dernière date de février 2022. Un court délai s'est installé entre la présentation de cette étude et notre sollicitation car nous avons réalisé les premières esquisses en novembre 2022.»

Quelle a été l'utilité de l'étude de faisabilité pour votre réflexion ?

«Pour la commune, l'étude de faisabilité a permis d'avoir une vision d'ensemble sur les coûts et les besoins, même de manière approximative. Elle a servi de base solide au projet, bien que le plan final diffère. L'étude a été perçue comme un pré-programme, laissant une certaine liberté de proposition, le maître d'ouvrage étant ouvert à d'autres orientations.»



Quels ont été les problèmes rencontrés ?

«La phase d'étude s'est déroulée sans difficulté majeure. En revanche, un manque de communication a été ressenti durant le chantier. Une meilleure coordination entre les acteurs permettrait de mieux anticiper les imprévus, notamment liés aux interventions des bureaux de contrôle et aux diagnostics, qui impactent souvent le calendrier des travaux.»

De quelle manière avez-vous impliqué les futurs utilisateurs ?

«Le couple était régulièrement convoqué aux réunions de chantier. Ces personnes sont du métier, ils étaient un bon œil pour placer au mieux certains équipements selon les règles imposés en restauration.»

Quels sont les retours de l'ensemble des acteurs sur le projet livré ?

«Ouvert début octobre, le nouveau restaurant était très attendu. Les usagers sont satisfaits de l'équipement livré, tout comme la population de Saint-Août, marquée par l'absence laissée par l'ancien établissement. Malgré quelques points à revoir, la municipalité se montre globalement satisfaite. Le restaurant a redonné du dynamisme et du cachet au centre-bourg.»

2024
RÉCEPTION





© CAUE 36



© CAUE 36

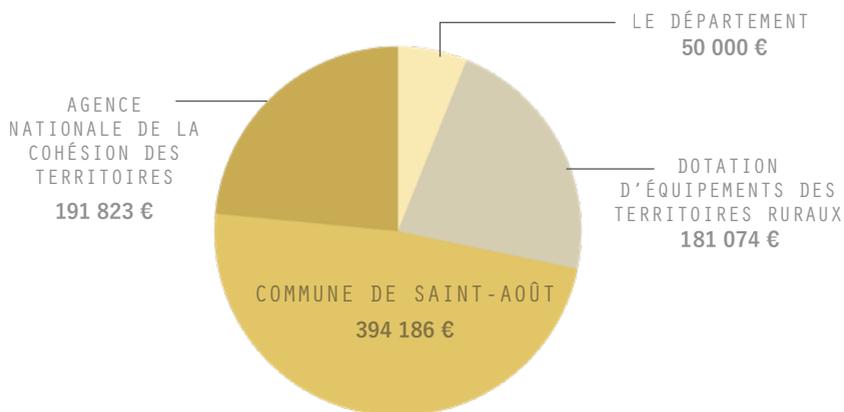


© CAUE 36



© CAUE 36

LE PROJET EN QUELQUES CHIFFRES



«La commune dispose désormais d'une nouvelle boucherie et d'un restaurant ouvrier gérés par un couple : un lieu apprécié, notamment après le marché du mardi. Ce projet redynamise le centre-bourg. Livré pour 817 083 €, son coût dépasse largement l'estimation initiale du CAUE (465 500 €), en partie à cause de la réfection de la toiture, révélant une sous-estimation. Le projet a été soutenu financièrement par la DETR, l'ANCT et le Département, permettant à la commune de recevoir 422 899 € de subventions.»

Interview- Mr Nicolet
Maire de Saint-Août

Boucherie, restaurant
Saint-aouÛt





© CAUE 36



Associazionem di Cricche con
Museo di Genovese



EXHIBITION
16/2 March to 22 September

16/2
MARCH
TO
22
SEPTEMBER

MUSEE

de la

C
H
E
M
I
S
E
R
I
E



SENSIBILISER
ET INFORMER

MUSÉE DE LA CHEMISERIE
et de l'élégance masculine



CONCOURS PHOTOS

Les paysages nourriciers de l'Indre



*Remise des prix
le 29 avril 2024
© CAUE 36*

Ce concours, qui visait à promouvoir le caractère à la fois rural et nourricier des paysages composant le département de l'Indre, a suscité l'intérêt d'une trentaine de participants qui se sont prêtés au jeu pour nous offrir un total de 95 clichés.

Une exposition des vingt premiers clichés lauréats a été réalisée lors de l'Assemblée Générale 2024 du CAUE en présence des partenaires associés à cette initiative : le Département de l'Indre et la Chambre d'Agriculture de l'Indre.

Elle a été aussi l'occasion de remettre leur prix aux lauréats avant d'être exposée pendant tout l'été dans les locaux de la Chambre d'Agriculture de l'Indre.

RÉNOVATION EN MATÉRIAUX BIOSOURCÉS ET GÉOSOURCÉS : RETOURS D'EXPÉRIENCES EN RÉGION ET AILLEURS

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, le CAUE de l'Indre organisait un cycle de conférences portant sur la rénovation en matériaux biosourcés et géosourcés. Une occasion, sur deux jours, de s'adresser aux collectivités et aux particuliers pour revenir sur l'ensemble des interrogations que soulèvent l'intégration de ces matériaux dans l'amélioration de l'existant. De fait, si l'on considère que 80 % des logements de 2050 sont déjà construits¹, la question d'une rénovation efficiente et qualitative s'impose comme une nécessité au regard des enjeux socioéconomiques, énergétiques et climatiques à venir. En ce sens, les interventions de plusieurs institutions rappelaient, aux collectivités et aux particuliers, les dispositifs d'aides et d'accompagnement mis en place par les politiques publiques pour la rénovation thermique des bâtiments publics et des logements.

Dominant le paysage résidentiel principal, la maison reflète dans l'Indre deux périodes de construction distinctes. Outre les 38 % d'entre elles datant d'avant 1945 (un bâti ancré dans son territoire par ses matériaux et ses savoir-faire), il conviendrait aussi de souligner les 26 % produits entre 1970 et 1990². Du «bâti ancien», dont les caractéristiques thermiques et hydriques demeurent complexes à maîtriser, aux «passoires» que peuvent représenter une certaine part de l'habitat pavillonnaire³, l'enjeu de comprendre comment améliorer thermiquement ce parc existant paraît essentiel dans sa résilience face aux évolutions climatiques.

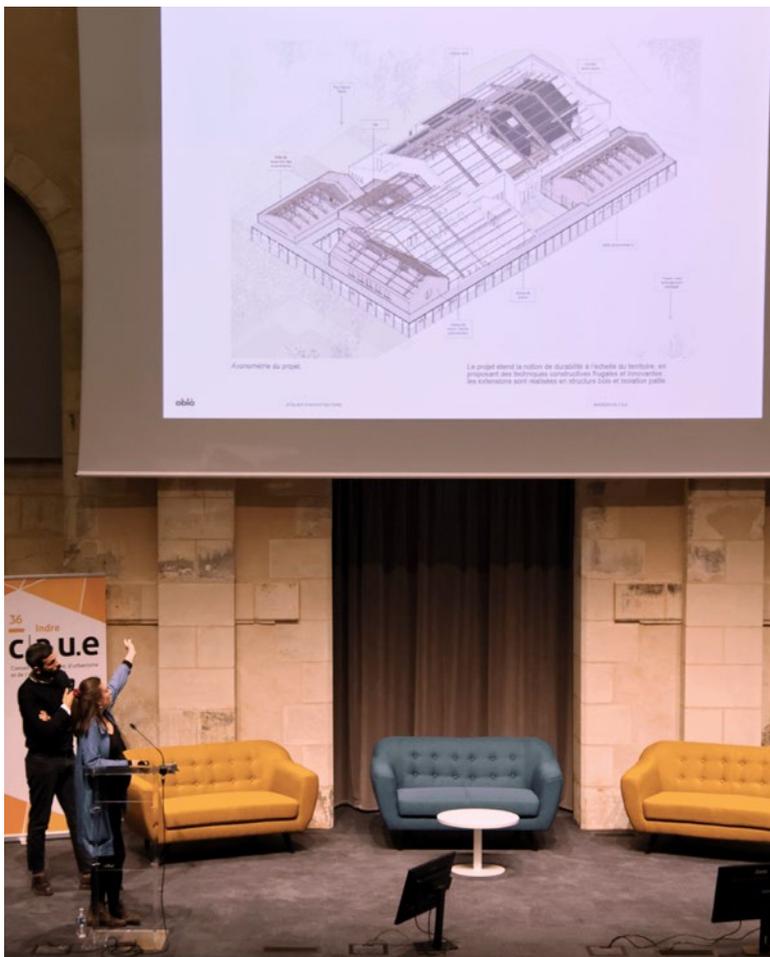
1. Les Cahiers de l'Anah- Hors série n°3, 2022

2. Source INSEE RP2020 exploitation principale, géographie 2023

3. Première réglementation thermique en 1975



Emmanuel Mazodier (Envirobat Centre) introduisant le cycle de conférences par un rappel sur la diversité des matériaux biosourcés et leur enjeux pour le secteur du bâtiment. | © CAUE 36



Agence Oblò présentant le projet de la Maison de l'île à Auvers-sur-Oise (95) : un équipement public associatif et culturel situé entre la rivière et le plateau du Vexin dont la restructuration et les extensions ont fait appel aux filières locales (structure bois et isolation paille du PNR du Vexin, tuiles, briques, zinc fabriqués en région et pierre extraite à moins de 50 km) | © CAUE 36

Une diversité de cas d'étude (équipements, maisons individuelles, îlots de centre-bourg et bâti rural) et d'initiatives (visites, formations, conseils de terrain, chantiers ouverts) soutenus par des professionnels et acteurs locaux ont ainsi été partagés lors de ces deux journées.

À partir de ces retours d'expériences, il s'agissait de comprendre en quoi l'utilisation de matériaux biosourcés (bois, paille, chanvre) et géosourcés (pierre, terre, chaux) constitue dans les projets de rénovation une réponse efficace aux problématiques de confort d'été, de qualité de l'air, mais également de valorisation d'un patrimoine et de savoir-faire. Le recours à ces matériaux participe, en somme, à une pratique architecturale plus raisonnée et soutenable (réduction des déchets du bâtiment, diminution de l'impact carbone de la construction, maîtrise de la consommation d'énergie, etc.)

En gardant à l'esprit les écueils liés au cadre assurantiel actuel, à la structuration des filières et à certaines contraintes de mises en œuvre, ces rencontres visaient également à mettre en lumière les leviers d'action pour dépasser ces obstacles, de sorte que cette pratique apparaisse davantage comme un choix réfléchi et pérenne, indépendamment des diverses injonctions pouvant l'accompagner.

ATELIERS APPLIQUÉS AVEC NATURAPOLIS

Etude d'un projet d'aménagement réel avec les lycéens



Visite du chantier de la future cour d'école. Photo © CAUE 36

Dans la continuité du partenariat instauré avec le lycée Naturapolis de Châteauroux, le CAUE a accompagné des lycéens tout au long d'un projet d'aménagement.

Dans le cadre des travaux d'extension de l'école d'Ardentes, les élèves ont travaillé sur l'aménagement de la nouvelle cour qui vise à être entièrement végétalisée.

Cet accompagnement leur a permis d'appréhender la manière d'aborder un projet ainsi que de le restituer.

LE FORUM DES MÉTIERS

Intervention auprès de lycéens

Dans le cadre du Forum des Métiers organisé par la Région Centre-Val de Loire, le CAUE 36 a été sollicité afin de sensibiliser aux parcours et aux différents débouchés dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'aménagement.

Cette année le CAUE s'est rendu au lycée général et technologique Pierre et Marie Curie à Châteauroux, ainsi qu'au collège George Sand de La Châtre.

L'objectif de ces interventions était d'éclairer les élèves de 3ème et de 2nde dans leurs choix d'enseignements de spécialité et/ou leur parcours post-bac. Nos interventions, ainsi que celles de professionnels d'autres secteurs, ont participé à donner quelques notions concernant les métiers d'architecte et paysagiste conseil.



ACCESSIBILITÉ EU

Le CAUE 36 a participé, le 10 octobre 2024, à Châteauroux, à une journée de sensibilisation sur l'accessibilité organisée par : «Accessible EU». Les Jeux Olympiques 2024 ont inspiré cette conférence tournée vers le domaine du sport.

Cet évènement était organisé par la Commission Européenne sur la question de l'inclusion des personnes en situation de handicap. Sont intervenus lors de cette journée : Mickaël Duriez (délégation interministérielle des grands événements sportifs), Alexandra Barrier (délégation interministérielle des Jeux olympiques et paralympiques), Sébastien Froment (chef de projet «Accessibilité et innovations en matière de bâtiments». Cerema Territoires et villes.), Julien Hugelé (CNH / expert utilisateur pour l'accessibilité Paris 2024) et Hélène Jourdain/Anne Logie (représentantes de la DDT36).



À cette occasion, Frédéric Steinberg et Florian Foulquier, du Centre d'Expertise Sport Handicap (CESH), ont présenté le guide : «*Accessibilité des E.R.P. sportifs - concevoir, aménager et innover*».


**MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*




INSEP

PREMIERS PAS VERS LA MÉDIATION À TRAVERS LES EXPOSITIONS DAUVERGNE

La poursuite du partenariat entre le CAUE de l'Indre et l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon dans le cadre de l'atelier «Histoire et cultures architecturales»¹, conduisait dès la rentrée 2024, une quinzaine d'étudiants de Licence 3 à découvrir le territoire de la commune de Valençay. L'objet de cet enseignement optionnel consiste en l'initiation à la médiation architecturale et urbaine, à travers notamment la production de parcours de visites et de maquettes pédagogiques, le tout s'inscrivant dans la synergie des expositions Dauvergne.²

Sur les trois semaines d'atelier, la première était consacrée à la visite et à l'arpentage de sites (centre bourg de Valençay, château...), à la recherche documentaire d'archives et de données iconographiques ainsi qu'à la rencontre d'acteurs locaux. Cette année fut marquée par la qualité des livrables produits et l'exploration de thématiques originales (les filières des matériaux mis en œuvre au château, l'évolution du confort et des dispositifs de chauffage, la cohabitation du personnel et des châtelains, la vie quotidienne d'une gouvernante). Faisant preuve d'ingéniosité dans l'approche et la réalisation des supports (maquette qui se déploie, flyer de visite au format poche, jeu de plateau...), les étudiants ont été salués pour leur travail et leur investissement lors de la restitution finale.

1. Atelier dirigé par Caroline Soppelsa, docteure en histoire de l'art, maître de conférence en Histoire et Cultures architecturales à l'ENSA Lyon et à l'EVS-LAURE.

2. Les expositions Dauvergne, placées sous le commissariat d'Olivier Prisset (docteur en Histoire de l'Art), célèbrent le bicentenaire de la naissance de cet architecte départemental dont l'œuvre et celle de ses fils ont marqué le territoire de l'Indre.



Visite du château de Bouges. © CAUE 36



Présentation des premières pistes de livrables au château de Valençay. © CAUE 36

JOURNÉE DES ÉQUIPES DES CAUE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Une journée du personnel de l'UR-CAUE Centre-Val de Loire, organisée par le CAUE de l'Indre-et-Loire, a eu lieu dans le village de Courçay, réunissant les équipes de chaque structure de la région. Un rendez-vous annuel toujours riche en partage sur les différentes pratiques et projets à venir dans chaque entité.

Le CAUE d'Indre-et-Loire avait décidé de placer cette journée sous le signe du réemploi des éléments de construction. Une présentation, réalisée par la DREAL Centre-Val de Loire et l'association Envirobat Centre, a permis aux participants de faire un tour complet de cet engagement encore récent dans la région. Elle a aussi été l'occasion de se confronter à un exercice pratique sur deux sites situés à proximité afin d'établir le niveau de ré-employabilité des différents éléments les constituant.

1. Atelier thématique organisé par EnviroBat. © CAUE 37

2. Présentation par la DREAL et Envirobat. © CAUE 37

LES STAGIAIRES EN 2024

Stagiaires lycéens et étudiants

Hugo ARSAL - Master 2 Plantes et Société, Université de Poitiers
Janvier - Juillet 2024

Gabriel TEILLAC - BTS Aménagements Paysagers, LEGTPA de Brives -
Voutezac - Février-Mars, Mai-Juillet 2024

Océane VERHASSEL - 1ère STAV Aménagement, Lycée agricole
Naturapolis, Châteauroux - Avril - Juin et Juillet 2024

Albéric HOARAU - 2nde Bac Pro Technicien d'Études du Bâtiment, Lycée
Professionnel Martin Nadaud, Saint-Pierre-des-Corps - Juin 2024

Elisa DENISOT - 2nde générale Lycée Pierre et Marie Curie, Châteauroux
- Juin 2024

Samy GUERROUMI, 2nde, Lycée Sainte Solange, Châteauroux

Lilian VAILLANT - BTS Aménagements Paysagers, LEGTPA de Brives -
Voutezac - Octobre-Novembre 2024

Stagiaires de 3^{ème}

Gaspard CHAUVEAU, collège Pierre-Paul Prud'hon, Cluny

Léa VERMIS, collège Gaston Deffere, Preuilly-sur-Claise

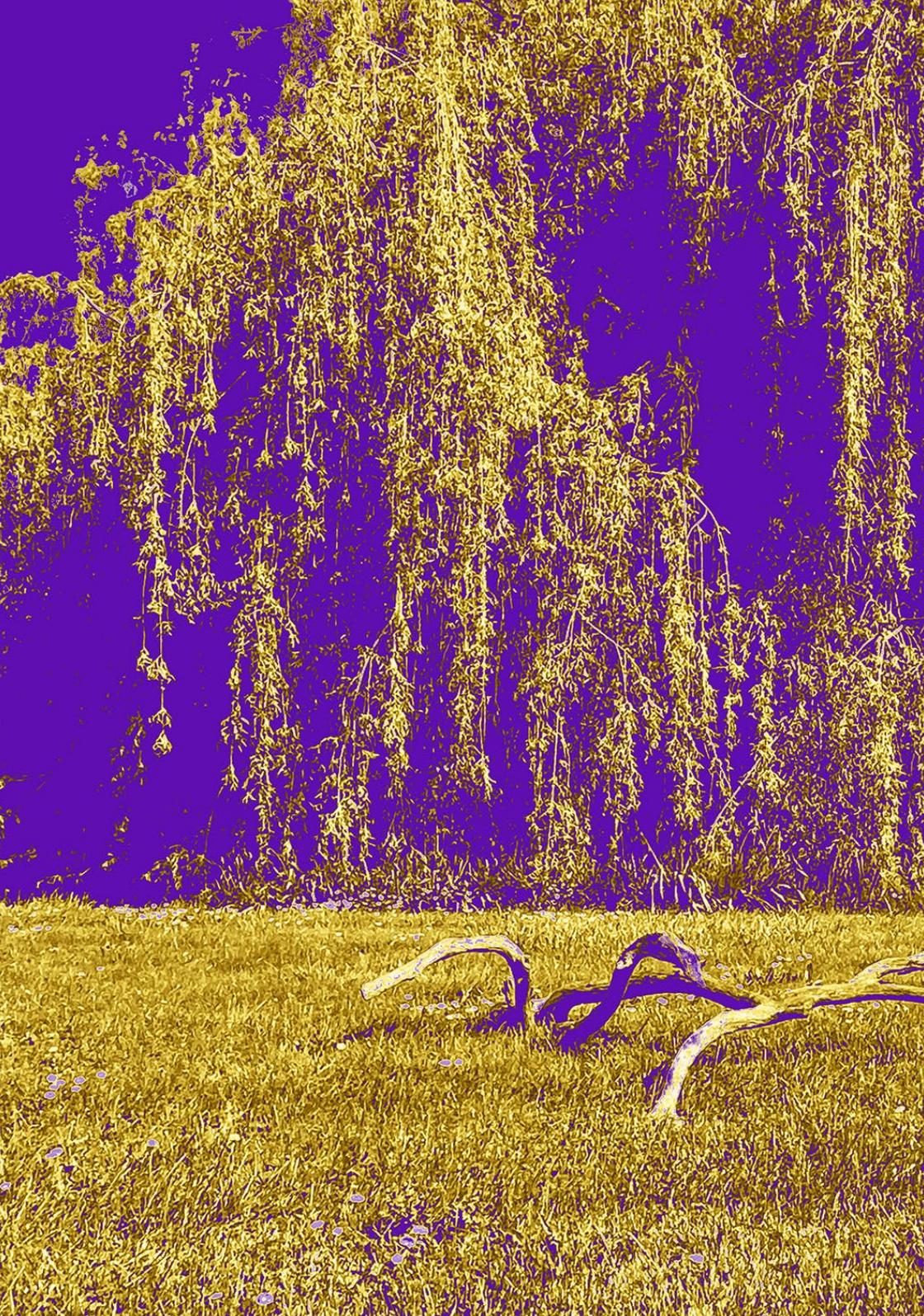
Saël BARONE, collège Romain Rolland, Déols

Jenny LEROY, collège Condorcet, Levroux

Manon PUIGRENIER, collège Bernard Palissy, Saint-Léonard de Noblat

Estelle RICHARD, collège les Sablons, Buzançais

Alana MONNIER, collège Jean Monet, Châteauroux





LES PARTENARIATS
EN 2024

NOS PARTENAIRES



Direction
départementale
des territoires



Direction régionale
des affaires culturelles
Centre-Val de Loire



AVEC LES INSTITUTIONS

Le CAUE siège :

- au conseil d'administration de l'ADIL 36
- au Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST)
- à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) en tant que personnalité représentant le collège Développement durable et aménagement du territoire.
- à la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (C.D.N.P.S.) en qualité de personne qualifiée dans la formation «Sites et Paysages».

PARTICIPATION À DES JURYS DE CONCOURS

Participation à des jurys pour le choix des équipes et l'examen des projets en 2024 :

REUILLY : Réhabilitation d'une friche médicale

LUANT : Bibliothèque

DÉPARTEMENT DE L'INDRE : Reconstruction du foyer de l'enfance de Châteauroux

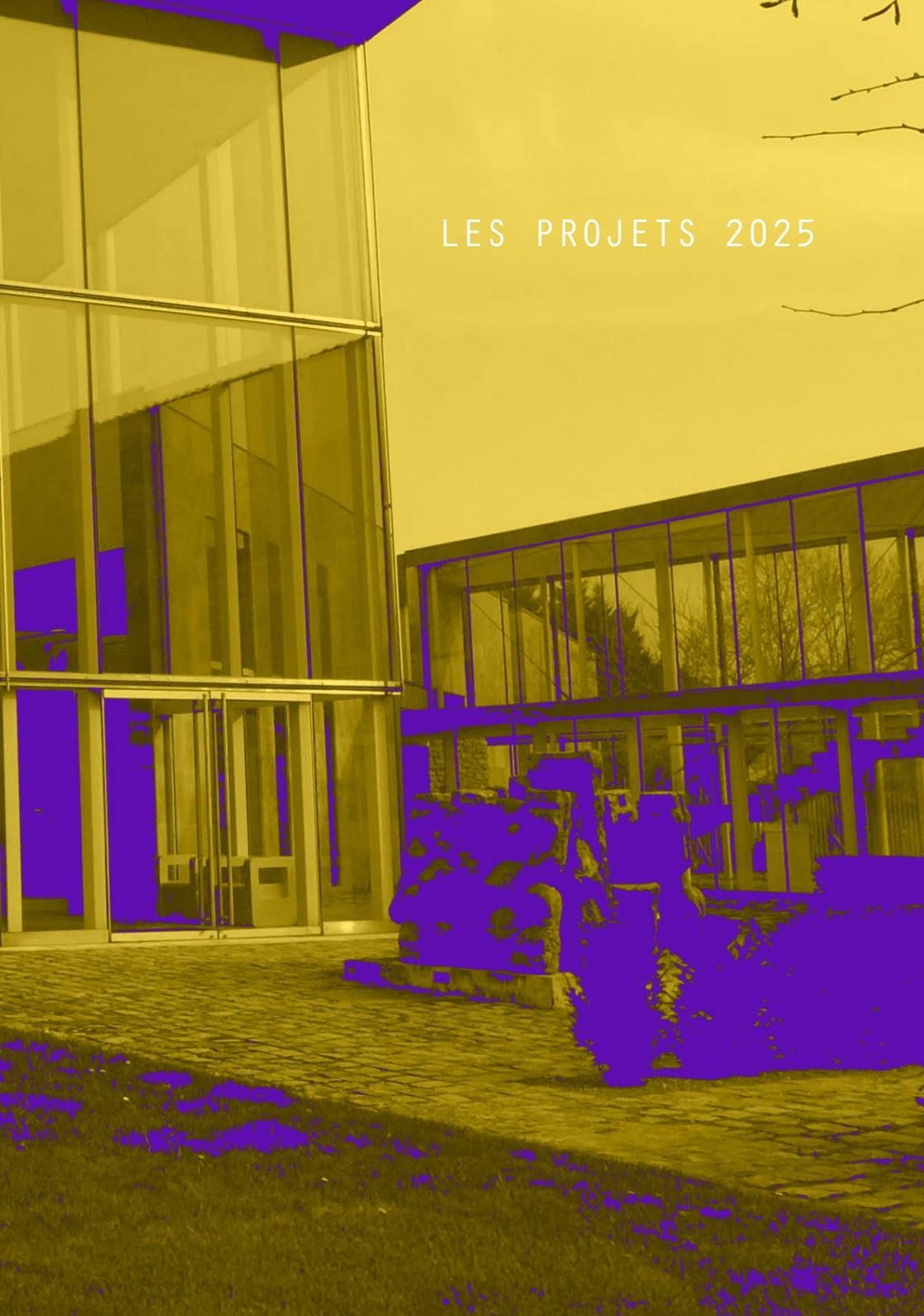
PARTICIPATION AU SALON DE L'HABITAT



*Stand de l'ADIL ayant accueillis le CAUE lors du salon 2024.
© NR*

Sur invitation de l'ADIL de l'Indre, le CAUE a participé au salon de l'habitat 2024. Une année peu représentative dû à une fréquentation assez faible du public. Cette action a tout de même été l'occasion d'expliquer le rôle du CAUE auprès des visiteurs présents et a permis d'augmenter ainsi la visibilité de notre structure.



A photograph of a modern building with large glass windows and a stone sculpture in the foreground. The building has a prominent glass facade on the left side, reflecting the sky and surrounding environment. In the foreground, there is a large, abstract stone sculpture with a rough, textured surface. The ground is paved with cobblestones, and there is a patch of grass in the bottom left corner. The sky is a clear, pale blue.

LES PROJETS 2025

DE MULTIPLES PROJETS EN 2025

Nouvelle recrue dans l'équipe du CAUE de l'Indre

Le 3 février 2025, Chloé Collin est venue compléter l'équipe du CAUE en tant que chargée de mission «adaptation au changement climatique», en lien avec la Stratégie Climat 36.



Co-conception d'aménagements intergénérationnels à Diors

Partenariat avec la classe de terminale STAV du lycée Naturapolis de Châteauroux.



Imaginer sa future cour d'école à Ardentes

Ateliers de co-conception avec des élèves de CP à CM2 de l'école des 2 Rives.

« Proximité(s) : construire pour le local »

Organisation d'un colloque avec l'ENSA de Lyon et l'Université de Tours.

Forum des métiers de la Région Centre-Val de Loire

Interventions au collège George Sand de La Châtre et au lycée Pasteur du Blanc.

« Atelier Hors les Murs » à La Châtre et Sainte-Sévère

Partenariat dans le cadre d'un AMI lancé par l'ANCT et la Fédération des PNR de France. Atelier d'étudiants de 3^{ème} année de l'ENSA de Lyon et de Master en Histoire de l'Art de l'Université de Tours.





1^{er}-2
avril
2025

Cité du Numérique

1 allée de l'Ordre National du Mérite
Châteauroux

Entrée libre et gratuite

FLERS-DE L'ORNE

Le Chantier de la future Eglise St-Germain, M. Hulot, architecte
M. Duguey, administrateur de la Société de l'Eglise,
et les entrepreneurs Guttier et Lecouturier dans la Tranchée des Fondations
Maison Jeanne d'Arc, Flers

© Conception GATE 30

Colloque

Proximité(s)

Construire pour le local

histoire
architecture
urbanisme
géographie
patrimoine

ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
LYON

LAURE
EREA LYON - UNIV. EYS-3600

UT université
de TOURS

intru
INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE
URBAINES, TERRITORIALES, ÉCONOMIQUES ET CULTURELLES

36
INTRA
cia.u.e
CENTRE D'ÉTUDES URBAINES, D'ÉCONOMIE
ET DE TERRITORIALITÉ

ESATÉRIE
LEZAY

CHATEAURoux
MÉTROPOLÉ



A photograph of a pond in a forest. The pond is covered with lily pads and reflects the surrounding trees. A large tree trunk is in the foreground on the right side. The text "LIENS UTILES" is overlaid on the image.

LIENS UTILES

Architecture

- Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Centre-Val de Loire :
<https://www.architectes.org/centre>

- Maison de l'Architecture Centre - Val de Loire :
<https://www.ma-cvl.org/>

- Maisons Paysannes de France - Délégation de l'Indre :
<https://centre.maisons-paysannes.org/dpt/indre/contact/>

- Unités Départementales de l'Architecture et du Patrimoine : <https://www.indre.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Culture/Unite-Departementale-de-l-Architecture-et-du-Patrimoine-UDAP>

Paysage

Association Française de l'Arbre Champêtre et des Agroforesteries :
<http://afac-agroforesteries.fr/>

Fédération Française du Paysage :
<http://www.f-f-p.org/fr/>

Floriscope
<https://www.floriscope.io/>

CAUE

Fédération des CAUE :
<http://www.fnCAUE.asso.fr/>

Observatoire des CAUE :
<http://www.CAUE-observatoire.fr/>

Démarche

Demande d'autorisation d'urbanisme :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Informations sur son territoire :

<https://www.geoportail.gouv.fr/>

Règlement d'urbanisme :

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>

Secteur classé/inscrit :

<http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/>

Territoire

CPIE Brenne-Berry :

<https://www.urcpie-centrevaldeloire.com/cpie-brenne-berry/>

Indre Nature :

<https://www.indrenature.net/>

Parc Naturel Régional de la Brenne :

<https://www.parc-naturel-brenne.fr/>

Services de l'État dans l'Indre :

<https://www.indre.gouv.fr/>

BULLETIN D'ADHÉSION 2025

Vous êtes un établissement public intercommunal, une commune, un organisme acteur du cadre de vie, une association, un professionnel, ou simplement un particulier...

Votre adhésion vous permet :

- de participer à la vie de l'association en devenant membre de notre Assemblée Générale.
- de bénéficier de conseils personnalisés dispensés par notre équipe technique.
- d'être assisté par un professionnel spécialement formé pour participer aux commissions d'appels d'offres, aux comités de pilotage, aux comités techniques, etc.
- de mener des actions d'information et de sensibilisation définies conjointement.

SCANNEZ LE QR CODE CI-CONTRE
OU RETROUVEZ LE DOCUMENT SUR
NOTRE SITE INTERNET :





Cité Administrative - Bâtiment C
49 boulevard George Sand
36000 Châteauroux

 09 77 97 36 02

 contact@CAUE36.fr

 CAUE de l'Indre

 CAUE36_indre

36
— Indre
c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Cité Administrative, Bât C 36000 CHÂTEAUROUX
09 77 97 36 02 - contact@caue36.fr - <https://caue36.fr>

